



COMPTE-RENDU SOMMAIRE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mars 2022

Acte rendu exécutoire

Publiée le : 16/03/2022

Rendu exécutoire le : 16/03/2022

1) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur la proposition de Monsieur le Maire, le secrétaire de séance sera Delphine FRANCINEAU conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales.

2) DCM N°2022-13 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 24 janvier 2022

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, soumet à l'approbation le compte-rendu de la séance du dernier conseil municipal du 24 janvier 2022 et les remarques éventuelles, qui a préalablement été envoyé à chaque conseiller.

3) ETAT DES DECISIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS, LISTE PAR M. LE MAIRE.

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2020-28 portant délégations d'attributions du Conseil Municipal à Monsieur le Maire,

Vu les arrêtés n° 2020-20, 2020-21, 2020-22, 2020-23 et 2020-25 portant délégations de fonctions et de signatures aux adjoints,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire et des adjoints en vertu de leurs délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

2022-15	27/01/2022	JPG	2 autocut+huile+2 jeux de lame pour autocut + 2 jeux de lames pour récipro+8	EQUIP JARDIN	648,65 €
2022-16	27/01/2022	JPG	1 PNEU 20/10,00-10 6PR LG306 TL 1BKT	MAISA	100,56 €
2022-17	27/01/2022	JPG	2 AMORCEURS PRESTO+ 1 MITIGEUR LAVABO ET 6 EMBOUTS ENV, NOIR	LEGALLAIS	347,11 €
2022-18	31/01/2022	JPV	Fournitures pour la cantine	LANGLE	281,31 €
2022-19	31/01/2022	JPV	Extension garantie serveur école	ABS INFRA	198,00 €
2022-20	31/01/2022	JPV	Abonnement pour 5 ans aux services de gestion de cimetières	ELABOR	1 799,52 €
2022-21	01/02/2022	JPV	Renouvellement antivirus Mairie (Annule et remplace devis du 05/01/2022)	ABS INFRA	67,50 €
2022-22	01/02/2022	JPV	Panneau de chantier	LESAGE RICHARDEAU	381,60 €
2022-23	02/02/2022	SG	Produits d'entretien pour la cantine	LANGLE	311,63 €
2022-24	02/02/2022	JPG	Renouvellement cable aerien rue du château d'eau, pour éclairage public	SIEIL	197,03 €
2022-25	03/02/2022	JPG	12 Bombes aersol et 100 chevilles nylon	SETIN	64,54 €

2022-26	04/02/2022	JPG	Formations CACES	HAFORCAS	2 390,40 €
2022-27	04/02/2022	JPG	Formation recyclage CACES	HAFORCAS	1 372,80 €
2022-28	08/02/2022		3 trieurs muraux	UGAP	36,43 €
2022-29	09/02/2022	JPV	Recyclage SST	ESS37	650,00 €
2022-30	09/02/2022	JPV	Commande 20 boîtes de masques	LANGLE	55,92 €
2022-31	09/02/2022	SG	Bâche pour plantation	DISTRICO	42,35 €
2022-32	11/02/2022	IG	Location structure gonflable "Château Max Aventure"	SARL LA.	320,00 €
2022-33	11/02/2022	SG	1 Projecteur et 1 rouleau de gaine	LEGALLAIS	96,28 €
2022-34	11/02/2022	JPG	Plaque d eplatre-rail-blac porte	POINT P	407,45 €
2022-36	22/02/2022	BP	Mise en conformité de l'installation électrique pour logement d'urgence	SANCLOU	1 585,20 €
2022-37	25/02/2022	JPG	30ML complémentaires Cloture proche tyrolienne	PERIMETRE	2 628,00 €
2022-38	28/02/2022	JPV/IG	Aide sociale Cde Fournitures de bureau	ENT. ADAPTEE DU WIMEU	356,40 €
2022-39	02/03/2022	JPG	Evacuation des boues	STGS	1 224,00 €
2022-40	03/03/2022	JPG	Terreau et aquaperla	TOURAIN ESPACES VERTS	1 132,24 €
2022-41	03/03/2022	JPG	Engrais	AGRILOIRE	553,16 €
2022-42	10/03/2022	JPG	Fourniture pour les ATSEM	FICHOT	282,72 €
2022-43	11/03/2022	IG	Animation Fête de l'école "Charcuterie Musicale"	Association Charcuterie Musicale	730,00 €

CIMETIERE					
2022-11	10/01/2022	JPV	Emplacement n°13 - Concession cinéraire 30 ans		550 € - P
2022-44	04/03/2022	JPV	Concession trentenaire - A 582		250 € - P
URBANISME					
N°	Date de signature	Signataire	N°	Date de signature	
2022-12	26/01/2022	JPV	Renonciation Droit de Préemption I 747	Me Vincent CHAPOUTOT	
2022-13	26/01/2022	JPV	Renonciation Droit de Préemption I 206 - 748	Me Vincent CHAPOUTOT	
2022-14	27/01/2022	JPV	Renonciation Droit de Préemption B 704 - 705 - 706 - 708	Me Xavier BLEIN	
2022-35	21/02/2022	JPV	Renonciation Droit de Préemption I 286-287-289	Me Adrien BERNARD	

4) DELIBERATIONS

FINANCE

4-1) DCM 2022-14 - AMENDE DE POLICE 2022 – SECURISATION DES ABORDS DU GROUPE SCOLAIRE YVAN POMMAUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **SOLICITE** le reversement du produit des amendes de police sur ce projet,
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier en vu d'obtenir cette subvention,
- **DIT** que le montant des travaux est estimé à 46 458.25€HT

4-2) DCM 2022-15 - VOTE DES SUBVENTIONS 2022 _ SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes :

USEP	700€
Harmonie Sainte Cécile	2000€

4-3) DCM 2022 – 16 : VOTE SUBVENTION CCAS 2022

Afin d'équilibrer le Budget Primitif 2022 du CCAS,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECIDE** de voter une subvention d'un montant de 3 627 €.

L'inscription budgétaire est prévue à l'article 657362 du Budget Primitif 2022 du Budget Principal.

4-4) DCM 2022 – 17 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **DECLARE** que le compte de gestion budget Zone artisanale pour l'exercice 2021 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

4-5) DCM 2022 – 18 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE L'ORDONNATEUR - BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Jean-Pierre GUIGNARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT			
Recettes 2021			128 672,00 €
Dépenses 2021			- 128 672,00 €
Résultat de l'exercice 2021			- €
Déficit 2020 reporté			- 128 672,00 €
Résultat cumulé			- 128 672,00 €
FONCTIONNEMENT			
Recettes 2021			128 672,00 €
Dépenses 2021			- 128 672,00 €
Résultat de l'exercice 2021			- €
Excédent 2020 reporté			59 600,65 €
Résultat cumulé			59 600,65 €
RESULTAT GLOBAL 2021			- 69 071,35 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2021 de l'ordonnateur du Budget Zone Artisanale La Grange tels que résumés ci-dessus.

4-6) DCM 2022 – 19 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Vu les articles L.2311-5 ET R.2311-12 du CGCT ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Zone Artisanale La Grange :

AFFECTATION DES RESULTATS 2021	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	- €
Résultats antérieurs reportés 2020	59 600,65 €
Résultat à affecter	59 600,65 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2021	- €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2020	- 128 672,00 €
Déficit de financement de la section d'investissement	- 128 672,00 €
Besoin de financement	
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	59 600,65 €
Report en investissement D001	- 128 672,00 €

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** cette affectation.

4-7) DCM 2022 – 20 : BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ZONE ARTISANALE LA GRANGE

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif zone artisanale 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2021 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif zone artisanale 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	194 273,12 €	194 273,12 €
INVESTISSEMENT	263 344,00 €	263 344,00 €
TOTAL	457 617,12 €	457 617,12 €

4-8) DCM 2022 – 21 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECLARE** que le compte de gestion budget eau pour l'exercice 2021 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

4-9) DCM 2022 – 22 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE L'ORDONNATEUR - BUDGET EAU

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Jean-Pierre GUIGNARD demande à l'assemblée de :

- Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

INVESTISSEMENT	
Recettes 2021	136 731,91 €
Dépenses 2021	- 165 863,49 €
Résultat de l'exercice 2021 (déficit)	- 29 131,58 €
Excédent 2020 reporté	31 343,56 €
Résultat cumulé	2 211,98 €
FONCTIONNEMENT	
Recettes 2021	116 719,09 €
Dépenses 2021	- 73 566,98 €
Résultat de l'exercice 2021 (excédent)	43 152,11 €
Excédent 2020 reporté	70 074,26 €
Résultat cumulé	113 226,37 €
RESULTAT GLOBAL 2021	115 438,35 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement	- 11 634,00 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement	70 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- VOTE et ARRETE les résultats définitifs du Compte Administratif 2021 de l'ordonnateur du Budget Eau tels que résumés ci-dessus.

4-10) DCM 2022 – 23 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET EAU

Vu les articles L.2311-5 ET R.2311-12 du CGCT ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Eau :

AFFECTATION DES RESULTATS 2021	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	43 152,11 €
Résultats antérieurs reportés 2020	70 074,26 €
Résultat à affecter	113 226,37 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2021	- 29 131,58 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2020	31 343,56 €
Excédent de financement de la section d'investissement	2 211,98 €
Solde des restes à réaliser 2021	58 366,00 €
Besoin de financement	
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	113 226,37 €
Report en investissement R001	2 211,98 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **APPROUVE** cette affectation.

4-11) DCM 2022 – 24 : BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET EAU

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif eau 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2021 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif eau 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	204 826,37 €	204 826,37 €
INVESTISSEMENT	224 764,98 €	224 764,98 €
TOTAL	429 591,35 €	429 591,35 €

4-12) DCM 2022 – 25 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré,**

- **DECLARE** que le compte de gestion budget assainissement pour l'exercice 2021 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

4-13) DCM 2022 – 26 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE L'ORDONNATEUR - BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Jean-Pierre GUIGNARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT		
Recettes 2021		100 903,42 €
Dépenses 2021		- 213 957,38 €
Résultat de l'exercice 2021 (déficit)		- 113 053,96 €
Excédent 2020 reporté		343 775,16 €
Résultat cumulé		230 721,20 €
FONCTIONNEMENT		
Recettes 2021		79 913,87 €
Dépenses 2021		- 49 520,09 €
Résultat de l'exercice 2021(excédent)		30 393,78 €
Excédent 2020 reporté		197 165,30 €
Résultat cumulé		227 559,08 €
RESULTAT GLOBAL 2021		458 280,28 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement		- 1 224,00 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement		55 000,00 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2021 de l'ordonnateur du Budget Assainissement tels que résumés ci-dessus.

4-14) DCM 2022 – 27 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-12 du CGCT ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021, statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Assainissement :

AFFECTATION DES RESULTATS 2021	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	30 393,78 €
Résultats antérieurs reportés 2020	197 165,30 €
Résultat à affecter	227 559,08 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2021	- 113 053,96 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2020	343 775,16 €
Excédent de financement de la section d'investissement	230 721,20 €
Solde des restes à réaliser 2021	53 776,00 €
Besoin de financement	- €
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	- €
Report en fonctionnement R002	227 559,08 €
Report en investissement R001	230 721,20 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **APPROUVE** cette affectation.

4-15) DCM 2022 – 28 : BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif assainissement 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2021 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif assainissement 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	282 129,99 €	282 129,99 €
INVESTISSEMENT	427 851,19 €	427 851,19 €
TOTAL	709 981,18 €	709 981,18 €

4-16) DCM 2022 – 29 : VOTE DES TAUX 2022

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **FIXE** le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2022 à 34,81%
- **FIXE** le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2022 à 43.98%

4-17) DCM 2022 – 30 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DECLARE** que le compte de gestion budget principal pour l'exercice 2021 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

4-18) DCM 2022 – 31 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE L'ORDONNATEUR – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire ayant quitté la salle, Monsieur Jean-Pierre GUIGNARD demande à l'assemblée de :

- **Voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :**

INVESTISSEMENT			
Recettes 2021			221 332,58 €
Dépenses 2021			- 413 756,86 €
Résultat de l'exercice 2021 (déficit)			- 192 424,28 €
Excédent 2020 reporté			233 918,79 €
Résultat cumulé 2021			41 494,51 €
FONCTIONNEMENT			
Recettes 2021			1 250 794,71 €
Dépenses 2021			- 1 032 354,93 €
Résultat de l'exercice 2021 (excédent)			218 439,78 €
Excédent 2020 reporté			468 342,26 €
Résultat cumulé 2021			686 782,04 €
RESULTAT GLOBAL 2021			728 276,55 €
Reste à réaliser en dépenses d'investissement			- 268 037,66 €
Reste à réaliser en recettes d'investissement			153 089,70 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **VOTE et ARRETE** les résultats définitifs du Compte Administratif 2021 de l'ordonnateur du Budget Principal tels que résumés ci-dessus.

4-19) DCM 2022 – 32 : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-12 du CGCT ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2021 statuant sur l'Affectation du Résultat de Fonctionnement du Budget Principal :

AFFECTATION DES RESULTATS 2021	
Résultat section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2021	218 439,78 €
Résultats antérieurs reportés 2020	468 342,26 €
Résultat à affecter	686 782,04 €
Résultat section d'investissement	
Résultat de l'exercice 2021	- 192 424,28 €
Solde d'exécution N-1 (R001) _ 2020	233 918,79 €
Excédent de financement de la section d'investissement	41 494,51 €
Solde des restes à réaliser 2021	- 114 947,96 €
Besoin de financement	- 73 453,45 €
Affectation	
Au 1068 pour couvrir les besoins d'autofinancement de la section d'investissement	73 453,45 €
Report en fonctionnement R002	613 328,59 €
Report en investissement R001	41 494,51 €

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **APPROUVE** cette affectation.

4-20) DCM 2022– 33 : BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **PRECISE** que le budget primitif commune 2022 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2021, au vu du compte de gestion et du compte administratif 2021 et de la délibération d'affectation du résultat adoptée lors de la même séance ;

- **ADOpte** le budget primitif commune 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 737 028,59 €	1 737 028,59 €
INVESTISSEMENT	753 509,25 €	753 509,25 €
TOTAL	2 490 537,84 €	2 490 537,84 €

URBANISME

4-21) DCM 2022– 34 : NOMINATION 2 ELUS REFERENTS – COMITE TECHNIQUE PLUI CCGR

Vu la réunion de la conférence intercommunale des maires du 1^{er} juin 2021, La Communauté de Communes Gâtine-Racan a entériné son projet de territoire le 10 février 2021. Lors de différents échanges en conseil communautaire, la communauté de commune annoncé son intention de s'engager dans la réflexion et la mise en place d'un PLUI.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Gâtine-Racan exerce la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale », compétence transférée par arrêté préfectoral après avis favorable de la majorité des conseils communaux des communes membres.

Selon les dispositions des articles L.123-6 et L.153-8 du Code de l'Urbanisme, le Conseil communautaire doit définir les modalités de collaboration entre la CCGR et les communes membres pour l'élaboration du PLUI, et cela avant sa prescription.

Il a été proposé que deux élus référents par commune (un titulaire et un suppléant) se chargent avec l'appui actif du cabinet d'études retenu de transmettre les informations sur la mise en œuvre du PLUi au sein de leur conseil municipal. Cette transmission prend la forme d'une information sur l'avancement du projet et devra être faite après chaque réunion d'un comité de pilotage. Les élus référents sont en charge de faire remonter les points d'arbitrage.

Il est proposé de désigner le 1er Adjoint Monsieur Jean-Pierre GUIGNARD (titulaire) et Monsieur Berard PERROTIN (suppléant)

Entendu la présentation de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés**

- **DESIGNE** Monsieur GUIGNARD Jean-Pierre (titulaire) et Monsieur Berard PERROTIN (suppléant) élus membres référents du comité technique PLUi

5) QUESTIONS DIVERSES

- Commission cimetièrre le 21 MARS à 18H30
- Réunion cantine le mardi 23 avril à 19h30
- Adressage : montant des panneaux de rue et n°de rue environ 5000€ - Plaque bleue en aluminium avec logo commune

Planning :

- 01/05 : flash info spécifique adressage
 - 15/05 : envoi des courriers d'information
 - 01/06 : retrait des plaques lors de permanences
- Réseaux : résultats étude forage le 12 avril 2022 – liste des travaux à réaliser +budget prévisionnel
- Délégation des services publics eau et assainissement – remise des offres le 1er avril.
- Réunion CCAS : mercredi 16 avril 2022 à 14h00
 - Bâtiments : devis plomberie - logement ancienne poste
Planning des travaux : un doodle sera proposé
 - Programmer une visite ISDND de Sonzay au mois de septembre
 - Voirie : L'entreprise Colas est intervenue rue du vieux moulin, la résine au niveau de l'école rue du 8 mai sera réalisée pendant les vacances de pâques.

6) PROCHAINES REUNIONS

- **Conseil Municipal** : lundi 11 avril 2022 à 20h00

Les dates sont données à titre indicatif, en cas de modification de celles-ci l'information sera diffusée dans la presse et affichée sur le tableau d'information de la mairie.

La séance est levée à 21H30

**Le Maire,
Jean-Pierre VERNEAU**